

## **HEPATITE C : IMPACT DE L'EXTENSION EN FRANCE DE L'ACCES AUX AAD SUR LE DEPISTAGE ET LES DELAIS DE MISE SOUS TRAITEMENT**

*Première étude épidémiologique française sur une cohorte observationnelle (2015-2019) de données issues des bases de données administratives françaises de santé (SNDS) publiée dans la revue médicale *The Lancet Regional Health Europe*.*

*L'accès large aux traitements de l'hépatite C a permis d'augmenter le nombre de dépistages et de réduire le délai de mise sous traitement*

*Le dépistage devrait être renforcé dans la population atteinte de troubles psychiatriques.*

**Boulogne-Billancourt, 17 décembre 2021** – Cause majeure des cancers du foie, l'Hépatite C Chronique (HCC) affecte plus de 71 millions d'individus dans le monde<sup>1</sup>. En France, on estime qu'environ 90 000 patients sont toujours concernés par cette pathologie<sup>2</sup>. En 2014, l'arrivée de nouveaux antiviraux à action directe (AAD) a profondément modifié la stratégie thérapeutique et la prise en charge de l'hépatite C chronique, avec aujourd'hui de très hauts taux de guérison - plus de 99%<sup>2-3</sup> - une bonne tolérance et une durée de traitement plus courte que les médicaments précédents. Une équipe de recherche menée par le Pr Stanislas Pol, chef de service d'hépatologie et d'addictologie, à l'hôpital Cochin (AP-HP, Université de Paris) vient de publier dans la revue *The Lancet Regional Health Europe*, la [première étude épidémiologique sur l'impact de l'extension de l'accès aux AAD](#) en France, sur des patients atteints d'hépatite C chronique<sup>4</sup>. Cette étude a été soutenue par Gilead.

L'accès aux AAD en France a connu deux phases. En 2014, la HAS (Haute Autorité de Santé) a initialement recommandé que le remboursement de ces traitements soit réservé aux seuls patients atteints de fibrose sévère (accès prioritaire). Puis, en 2017, la HAS a fait évoluer ses recommandations en préconisant le remboursement des AAD pour tous les patients atteints d'HCC (accès universel). La prescription et la délivrance, réservées au début au seul cadre hospitalier, ont ensuite été permises en ville.

Quelles ont été les conséquences de cet élargissement ? Pour répondre à cette question, une étude épidémiologique a été menée à partir des patients adultes affiliés au Système national d'assurance maladie (SNDS) qui ont été dépistés ou traités pour une HCC entre 2015 et 2019 soit 71 466 patients. Les auteurs ont ensuite cherché à évaluer l'impact de l'extension de la disponibilité des DAA sur la prise en charge de ces patients.

« Cette étude a démontré que les politiques étendant la disponibilité des AAD sont associées à une augmentation du dépistage et à une diminution du délai de mise sous traitement. Cette étude a également mis en évidence l'importance relative de sous-populations à risque, comme la population atteinte de troubles psychiatriques et le besoin d'améliorer la cascade de soins dans ces sous-populations », indique le Pr Stanislas Pol.

---

<sup>1</sup> <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs164/fr/> (accessed Feb 17, 2020)

<sup>2</sup> Ganne-Carrié N, Bourlière M. L'élimination des hépatites chroniques virales est-elle un objectif raisonnable à l'horizon 2030 ? *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* 2020;(31-32):602-3. 9

<sup>3</sup> Carrat F et al. Clinical outcomes in patients with chronic hepatitis C after direct-acting antiviral treatment: a prospective cohort study, *Lancet* 2019 Apr 6;393(10179):1453-1464.

<sup>4</sup> Pol and al. Impact of extending direct antiviral agents (DAA) availability in France: an observational cohort study (2015-2019) of data from French administrative healthcare databases (SNDS). *The Lancet Regional Health Europe*, Vol. 13, Feb. 2022 disponible sur <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2666776221002672>

L'analyse des données a en effet montré une réduction du délai entre le dépistage et le traitement entre 2015 et 2019 : l'intervalle médian entre le dernier test de dépistage et l'initiation du traitement a diminué de 27 jours, passant de 64 jours à 37 jours.

### **Le poids important de la population atteinte de troubles psychiatriques, un enjeu pour atteindre l'élimination de l'hépatite C en France**

Les patients atteints de troubles psychiatriques représentent plus d'un patient sur quatre traités, soit la plus large sous-population à risque identifiée (27%), avant celle des usagers de drogues (21%) et des patients séropositifs au VIH (11%). Alors que l'accès aux AAD pour les patients hospitalisés en psychiatrie continue de s'avérer difficile, les auteurs rappellent que, pour ces patients à haut risque d'interactions médicamenteuses et de non-observance, un séjour hospitalier représente pourtant l'opportunité d'initier un traitement de manière appropriée et efficace.

### **Un impact important sur le dépistage, bien qu'il demeure mal ciblé**

La proportion de patients dépistés a augmenté de 1% entre 2015 et 2019, passant de 4-6% à 5-6%.

Toutefois, les auteurs notent que l'activité de dépistage en France ne permet pas de viser efficacement les publics les plus à risque : l'âge médian des patients dépistés est de 36 ans, alors que l'âge médian des patients traités est de 55 ans ; il y a également plus de femmes parmi les patients dépistés que parmi les patients traités. Ce résultat pourrait être expliqué par le dépistage chez les femmes en âge de procréer.

Les auteurs de l'étude appellent donc à renforcer l'efficacité des efforts de dépistage en menant des campagnes ciblées auprès des personnes de plus de 50 ans et des patients atteints de troubles psychiatriques. Ils plaident aussi en faveur d'études complémentaires afin de mieux caractériser la population de patients atteints de troubles psychiatriques.

### **L'accès « universel » aux antiviraux AAD, un atout pour l'élimination du VHC**

L'élimination des hépatites virales en 2030 a été annoncée par l'Organisation Mondiale de la Santé comme un enjeu de santé publique mondial. S'inscrivant dans cet enjeu, les autorités françaises ont même annoncé l'ambition d'éliminer l'hépatite C à l'horizon 2025 sur notre territoire. Cette publication met ainsi en exergue l'importance de l'accès aux traitements par AAD dans les stratégies nationales d'élimination du virus de l'hépatite C.

###

#### **Un site internet d'informations sur l'hépatite C dédié aux professionnels de santé en charge des patients atteints d'hépatite C**

[www.eliminonslhepatitec.fr](http://www.eliminonslhepatitec.fr)

Parmi les principaux acteurs de l'innovation thérapeutique dans cette maladie et ayant identifié un besoin d'informations complémentaires des professionnels de santé et en particulier des non-spécialistes, nouveaux acteurs de la prise en charge de l'hépatite C, Gilead France a développé un site internet qui leur est dédié, synthétisant les données dont ils peuvent avoir besoin sur la maladie, sa prévention, son dépistage... Cet outil pédagogique a pour objectif de faciliter l'information des professionnels de santé, mais aussi leurs échanges avec leurs patients, et contribue ainsi à favoriser les actions de prévention, dépistage et de prise en charge de l'hépatite C.

### **À propos de Gilead Sciences**

Gilead Sciences, Inc. est une société biopharmaceutique qui réalise des avancées thérapeutiques majeures depuis plus de trois décennies, avec l'objectif d'agir positivement sur la santé dans le monde. La société est pleinement engagée à faire avancer les traitements afin de prévenir et guérir des pathologies potentiellement mortelles, notamment dans le VIH, les hépatites virales et le cancer. Gilead est présent dans plus de 35 pays à travers le monde, son siège social est basé à Foster City en Californie.

###

*Pour plus d'informations sur Gilead Sciences, vous pouvez consulter le site [www.gilead.com](http://www.gilead.com), suivre Gilead sur Twitter (@GileadSciences) ou appeler la direction de la communication ou le service de presse.*

### **CONTACTS PRESSE :**

#### **Service de presse :**

Agence PRPA

Danielle Maloubier – 06 24 26 57 90 [danielle.maloubier@prpa.fr](mailto:danielle.maloubier@prpa.fr)

Anne Pezet – 06 87 59 03 88 [anne.pezet@prpa.fr](mailto:anne.pezet@prpa.fr)

#### **Direction de la Communication Gilead France :**

01 80 87 39 30 - [communicationfrance@gilead.com](mailto:communicationfrance@gilead.com)